



SECTEUR HABITATION  
C.P. 8000, 265, boul. des Montagnais  
Uashat (Québec) G4R 4L9  
Tél.: 418 962-0327 Téléc.: 418 968-0937

## AVIS PUBLIC

Uashat, le 17 juillet 2019

### RENCONTRE PUBLIQUE POUR LES DEMANDES DE LOGEMENT

INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM désire vous inviter à deux rencontres publiques. Cette rencontre inclut les demandes de rénovations mineures et majeures.

Voici les informations détaillées :

#### **Rencontre Mani-Utenam**

**Lieu** : Mani-Utenam au centre de santé (salle de rencontre) - 14, rue Innut

**Date** : Lundi, le 5 août et mardi 6 août 2019

**Heure** : 9h00 à 17h00

#### **Rencontre Uashat**

**Lieu** : Uashat au Bureau administratif d'ITUM - 265, boul. des Montagnais

**Date** : Mercredi, le 7 août et jeudi 8 août 2019

**Heure** : 9h00 à 17h00

Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande par écrit, (**seules les demandes écrites seront étudiées par le secteur politique**) avant jeudi, le 1<sup>er</sup> août 2019 à 16 h 30, à l'adresse suivante :

#### **INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM**

265, boul. Montagnais, C.P. 8000

Uashat (Québec) G4R 4L9

Ou par courriel : [Melodie.fontaine@itum.qc.ca](mailto:Melodie.fontaine@itum.qc.ca)

Mérodie Fontaine Jourdain  
Adjointe administrative



SECTEUR HABITATION  
C.P. 8000, 265, boul. des Montagnais  
Uashat (Québec) G4R 4L9  
Tél.: 418 962-0327 Téléc.: 418 968-0937

## AVIS PUBLIC

Uashat, le 17 juillet 2019

### RENCONTRE PUBLIQUE POUR LES DEMANDES DE LOGEMENT

Le secteur politique utilisera les critères d'admissibilité de la politique d'habitation de 2014.

#### **PARTIE 3 : RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX RÉGISSANT L'HABITATION**

##### 3.1 Critères d'admissibilité pour tous les programmes

Toute personne désirant participer à un programme de logement doit :

1. Être membre de la bande de Uashat mak Mani-Utenam;
2. Être âgé de 18 ans révolus;
3. Le nouveau client doit être membre de bande depuis au moins cinq (5) ans;
4. Avoir la capacité financière correspondant au logement convoité;
5. Ne pas avoir de dettes ou arrérages de loyer à l'endroit d'I.T.U.M., si tel est le cas, doit conclure une entente avec I.T.U.M. pour le règlement de sommes dues;
6. **5 minutes vous seront accordées pour présenter votre demande de logement;**

**Prenez note que nous fonctionnerons par rendez-vous. Donc, il sera important de donner votre nom à la réception et ainsi, vous serez cédulé en fonction de votre arrivée.**

Mélodie Fontaine Jourdain  
Adjointe administrative